

Les éditions Classiques Garnier lancent les *Cahiers Francis Ponge*, qui prennent la suite du *Bulletin* de la Société des Lecteurs de Francis Ponge (SLFP), dont cinq numéros ont été publiés depuis 2013. Si ces *Cahiers* se donnent pour mission d'être un lieu de recherche sur l'œuvre de Francis Ponge, ils entendent aussi, à partir de cette œuvre caractérisée par sa réflexivité, interroger la critique et la théorie littéraire de notre temps.

Chaque numéro comportera donc deux dossiers thématiques qui, à partir de questions posées par et à l'œuvre de Ponge, aborderont des problèmes de poétique générale. Ces *Cahiers* seront en outre ouverts à la création contemporaine et, à chaque numéro, un écrivain ou artiste sera invité à aborder son rapport à l'œuvre de Ponge. Un autre objectif sera la transmission et la valorisation des archives, avec la publication régulière de documents inédits. Enfin, les *Cahiers* relaieront l'actualité de la recherche pongienne (colloques, publications, comptes-rendus critiques, mise à jour de la bibliographie) et rendront compte de la vie de la SLFP.

En lien avec les *Cahiers Francis Ponge*, un séminaire bisannuel sera organisé conjointement par le Labex Obvil (Université Paris-IV Sorbonne) et le groupe Marge (EA 3712, Université Lyon III), en alternance à Paris et à Lyon.

Le premier dossier thématique sera consacré à la question du recours au(x) dictionnaire(s). Cette problématique s'inscrit dans le cadre du projet d'un *Dictionnaire Ponge* qui est en cours aux éditions Classiques Garnier.

Le recours au(x) dictionnaire(s) Appel à contributions

« Après une certaine crise que j'ai traversée, il me fallait (parce que je ne suis pas homme à me laisser abattre) retrouver la parole, fonder mon dictionnaire. J'ai choisi alors le parti pris des choses^[1]. »

Si le recours au dictionnaire est constant chez Francis Ponge – et souvent explicité – il est également consubstantiel à l'élaboration de sa poétique. Sa démarche étant fondée sur un va-et-vient constant entre mots et choses, il n'est pas surprenant qu'il se soit réapproprié le discours lexicographique après avoir fait l'expérience de ses insuffisances. Il sera intéressant de réfléchir aux enjeux épistémologiques des écarts – mais aussi

des similitudes – qui existent entre la pratique lexicographique traditionnelle et la pratique pongienne. Les « descriptions-définitions-objets-d'art-littéraire » de Ponge participent-elles du savoir – comme un dictionnaire traditionnel – ou/et d'une connaissance directe et intime des choses, qui passerait aussi par un parti pris d'ignorance ? À travers cette question du rapport au dictionnaire se pose plus généralement la question de la construction des savoirs dans et par l'écriture, dans et contre la langue, question que, à partir de Flaubert et de Mallarmé, nombre de textes de la modernité posent selon des modalités dont il convient d'interroger les singularités.

Quels savoirs construit-on, mais aussi *pour qui* ? Avec l'expression « fonder mon dictionnaire » une tension est ouverte entre singularité et collectivité, entre indépendance et obédience. C'est tout le rapport aux « mots de la tribu » et au désir d'un langage propre – dont témoigneraient les inventions lexicales – que, à l'instar des écrivains entretenant un rapport étroit et fort au dictionnaire, les textes de Ponge interrogent.

Dans ce rapport au « commun » entretenu et interrogé à travers le dictionnaire, c'est aussi la question politique qui se trouve mise en jeu. « Fonder [s]on dictionnaire », c'est d'abord pour Ponge saper une organisation politique et sociale figée dans un discours honni pour manifester la possibilité d'un autre ordre : la rage de l'expression trouve aussi son origine dans une insatisfaction à l'égard de la langue telle qu'elle est, relai et outil d'un « ordre de choses honteux[2] ». Néanmoins, ce rapport à la norme évolue, et Ponge va se rapprocher d'un modèle fixiste de défense et de conservation de la langue. Le choix du *Littré* mérite à cet égard qu'on s'y arrête : alors que Mallarmé en souligne la limite, celle de n'évoquer qu'un « parler déjà fait[3] », la référence tend pour Ponge à incarner un absolu de la langue, équivalent lexicographique à l'avènement de Malherbe dans la littérature. Si la célébration des « mots français[4] » n'empêche pas l'appel à l'invention du « *moviment*[5] », il convient de s'interroger sur l'évolution du rapport à la norme linguistique telle qu'elle se matérialise dans le dictionnaire, « garantie d'une conformité rigoureuse au passé de la langue », mais aussi source de « matériaux pour l'invention lexicale et l'innovation sémantique[6] ».

Les contributions pourront donc s'attacher à l'une des directions indiquées, selon différentes approches : questionnement épistémologique revenant sur la question du savoir dans l'écriture, de son objectivation

possible ; études diachroniques situant l'évolution personnelle de Ponge dans l'histoire des idées ; perspective génétique s'intéressant à la part du recours au dictionnaire dans la genèse des textes ; confrontation de Ponge et de son rapport à la norme telle que posée par le dictionnaire à d'autres poétiques.

Ce dossier thématique sur Ponge et les dictionnaires s'inscrivant dans le cadre du projet du *Dictionnaire Ponge*, les propositions pourront également porter sur le geste de construction des dictionnaires d'auteurs, et sur ce qu'il implique comme rapport à la critique et au savoir. Peut-on traiter l'œuvre d'un écrivain comme un monde fini ? Dès lors qu'un dictionnaire d'auteur se propose de consigner tout le savoir concernant un auteur, sa vie et son œuvre, comment éviter la confusion entre la réalité vécue et l'œuvre ?

Les propositions de 300 mots seront à envoyer avant le 15 septembre 2016 à Benoît Auclerc (benoit.auclerc@univ-lyon3.fr) et Pauline Flepp (pauline.flepp.1@paris-sorbonne.fr)

Date limite de remise des textes : 15 novembre 2016.

Le premier séminaire Ponge, sur la question de Ponge et du dictionnaire, aura lieu à l'automne 2016 à l'Université Lyon III.

Lien vers le site de la SLFP : <http://francisponge-slfp.ens-lyon.fr/>

[1] Francis Ponge, *Proèmes* [1948] « Pages bis », *Œuvres complètes*, vol. I, édition de Bernard Beugnot, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1999, p. 211.

[2] F. Ponge, « Les écuries d'Augias », *Proèmes*, OC I, p. 191.

[3] Stéphane Mallarmé, *Les Mots anglais* [1877], *Œuvres complètes*, vol. II, édition de B. Marchal, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2003, p. 949.

[4] F. Ponge, « Nous, mots français » [1978], *Nouveau nouveau Recueil*, vol. III, *Œuvres complètes*, vol. II, édition de B. Beugnot, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2002, p. 1290-1294.

[5] F. Ponge, *L'Écrit-Beaubourg* [1977], OC II, p. 908.

[6] Michel Collot, *Francis Ponge, entre mots et choses*, Champ vallon, 1991, p. 155.